



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1823

Bibliothèque municipale - Attribution d'une subvention de fonctionnement (ou aide d'urgence)
au collectif Alliance Urgences pour soutenir les actions en faveur de la population ukrainienne

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1823 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT (OU AIDE D'URGENCE) AU COLLECTIF ALLIANCE URGENCES POUR SOUTENIR LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA POPULATION UKRAINIENNE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'invasion de l'Ukraine lancée par la Fédération de Russie le 24 février 2022, a provoqué la plus importante crise humanitaire et migratoire sur le territoire européen depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. A ce jour, plus de 5 millions d'Ukrainiens ont fui leur pays, dont près de 60 000 en France.

Face à la situation de crise qui frappe l'Ukraine, les collectivités territoriales ont été appelées à participer à la solidarité nationale, au côté de l'Etat et de l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisés pour accompagner les populations soumises à cette situation de guerre.

Sensibles aux drames humains que ce conflit engendre, la Ville de Lyon a tenu à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien, dans la mesure de ses capacités.

En complément des actions déjà mises en œuvre depuis le début du conflit, il est proposé au Conseil municipal d'apporter son soutien, en reversant à l'association Alliance Urgences, collectif regroupant 6 organisations humanitaires : Action contre la faim, CARE France, Handicap international, Médecins du monde, Plan international et solidarités internationales ; le bénéfice de la recette perçue lors de la braderie de documents retirés des collections, organisée le 15 mai 2022 à la Bibliothèque municipale de La Part-Dieu, conformément à la délibération n° 2022/1428 du 27 janvier 2022.

Le montant de la subvention est de 14 000 €

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- L'attribution d'une subvention (ou aide d'urgence) de 14 000 € à l'association Alliance urgences, en soutien de ses actions en faveur de la population ukrainienne.
- 2- Les dépenses seront inscrites sur l'exercice 2022 sur le programme SERVPUBLIC, Opération GEPUBLIC, Opération nature PUBLICDF, fonction 313, chapitre 65.

- 3- Les recettes seront inscrites sur le programme SERVPUBLIC, Opération GEPUBLIC, Opération nature PUBLICRF, fonction 313, chapitre 70.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET